



# BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 16 AVRIL 2025

**Procès-Verbal N° 9 / 2024-2025**

## **PRESENTS :**

Pierre BOURDET, Président.

Annie CLUZEL, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Bernard BORG, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER.

**EXCUSES** : Jean-Marc ANSELMI.

\*\*\*\*\*

## **INFORMATIONS LIMINAIRES :**

*Les décisions du Comité de Direction ou **du Bureau du District**, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l'Article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

\*\*\*\*\*

La réunion délocalisée à CRANSAC est ouverte par le Président Pierre BOURDET à 19h00.

\*\*\*\*\*

## **1- Validation PV N°8 en date du 24/03/2025**

Le PV N°8 en date du 24 mars est validé par les membres du Bureau.

## **2 - Informations diverses :**

- Dossier ANS Emploi : Le Président en assure le suivi.
- Demandes pour Coupe AVEYRON GROUPAMA : Suite à la réunion qui s'est tenue le lundi 14 avril en présence des clubs finalistes, ci-dessous quelques précisions :
  - Le demi-tarif, soit 6€, sera appliqué pour les licenciés âgés de 14 à 18 ans.
  - Les licenciés des Ecoles de Foot seront munis d'un bracelet spécifique.
  - Les clubs dans la tribune des HARAS auront chacun un lieu déterminé.
  - La remise de la COUPE est améliorée avec un nouveau décor.
  - Des réunions seront tenues avec les Maires et les clubs concernés : le 29 avril à Flavin Maison du FOOT, le 30 avril au Siège de Sources Aveyron à 18h00 et à 20h30 au Siège de Saint GEORGES.
- Point finances : des achats ont été validés
- Le point sur le nombre de licenciés : à ce jour, 12612 licenciés soient 8 licenciés de plus que l'an dernier à fin juin.

### 3- Bilan de la réunion RH Pôle Administratif du mardi 14 avril : Béatrice LATAPIE-BOULOC

- Présentation des desiderata des salariés avec des fiches de postes détaillées.
  - Détail des besoins en administratif.
  - Demande revalorisation salariale.
- Toutes ces demandes nécessitent d'être croisées avec celles de l'Equipe Technique. Le Bureau du DAF doit effectuer une analyse de l'impact financier et organisationnel qui sera ensuite présenté au Comité Directeur.

### 4- Dossier du moment : Non désignation des Arbitres le WE des 26 et 27 avril 2025

→ Analyse de la situation et du contexte.

→ Prise de décisions :

- Envoi d'un Communiqué aux clubs

**En soutien à la décision de la Commission Départementale de l'Arbitrage de ne pas désigner d'arbitres le WE des 26 et 27 avril 2025, les rencontres de toutes les compétitions du Territoire AVEYRON LOZERE sont maintenues.**

**Puisse à chacun de prendre conscience du rôle essentiel des arbitres et de la nécessité de respect à leur égard.**

- Envoi d'un visuel créé pour cette action pour les clubs afin qu'ils assurent également leur soutien au corps arbitral.



La réunion est clôturée par le Président Pierre BOURDET à 23 heures 00.

La Secrétaire Générale

Signature manuscrite de Béatrice LATAPIE-BOULOC en bleu.

Béatrice LATAPIE-BOULOC

Le Président

Signature manuscrite de Pierre BOURDET en noir.

Pierre BOURDET